

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2026

Conformément aux informations transmises par courriel dans les INFOS du Bridge Rochefortais du 10 août 2026, les membres actifs à jour de leur cotisation pour l'exercice clos, et qui disposent seuls du droit de vote et/ou de pouvoirs se sont réunis le jeudi 10 septembre 2026 à 18h dans la salle de réunion du Pôle Associatif Europe au 170, boulevard Pouzet à Rochefort.

Il a été procédé à l'émargement et à la vérification des pouvoirs à l'entrée de la salle de réunion.

Présents : Ambaud JL, Baud L, Bonnin A, Borde F, Bouchard LX, Boulnois D, Bourgoïn S, David C, David JP, De Champsavin B, De Champsavin C, De Lafond A, Deshaies P, Dubois Rosemary, Dupont B, Duterne E, Filliot C, Filliot E, Forest MA, François JC, François R, Garnier J, Gendron F, Gris M, Guillon C, Hautefeuille B, Havard C, Jaulin D, Jouinot MC, Lalère C, Lambey D, Lardeau D, Lebrun M, Lees Ranceze MJ, Liquois D, Massot J, Moreau R, Moureau H, Nodet C, Perrot M, Rivoallan L, Roland M, Rousseau JL, Rousseau M, Schaub C, Trouvé P, Trouvé S.

Représentés : Bizot J, Bonnin F, Bouley B, David JF, De Jussieu C, Devos Y, Fiorini D, Froger P, Guignard J, Lambert N, Laplace G, Lemann M, Pin M, Pin R, Pinchaud P, Pouilly D, Pouilly M, Rieunier P, Serrano C, Vervenne M, Vervenne S.

47 (quarante-sept) membres actifs ou sympathisants présents ont été comptabilisés, ainsi que 21 (vingt-et-un) pouvoirs. Soit **68 présents ou représentés sur 109** membres votants potentiels.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président à 18h05 sur l'ordre du jour suivant :

Première partie

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Approbation du compte rendu des AG du 3 septembre 2025 et du 2 décembre 2026
- Approbation du rapport d'activité
- Approbation du rapport financier
- Approbation (des tarifs et) du budget prévisionnel

- Approbation du nouveau Règlement Intérieur adopté par le Conseil d'Administration du 9 juin 2026

Deuxième partie : Assemblée générale électorale

- Election de 9 membres au Conseil d'administration
- Election de 5 membres de la Chambre des Litiges
- Élection d'un vérificateur aux comptes pour la saison 2026 -2027

Première Partie

1- Rapport moral :

Le Président, M. Christian Filliot, présente le rapport moral de l'exercice dont ci-dessous le résumé :

Au cours de cette saison passée :

- Le nombre de membres a augmenté de 24%, (+20% de licenciés).
- Le Club a été ouvert 2 jours par semaine avec une fréquentation en nette hausse.
- L'école de bridge fonctionne bien et avec les outils de l'Université du Bridge.
- La participation aux tournois a sensiblement augmenté, avec de nombreux bridgeurs d'autres clubs.
- Les comptes sont sains, notamment grâce à la mise à disposition gracieuse de ces locaux partagés.
- Reste à développer la participation aux compétitions, notamment pour les nouveaux membres.

2- Rapport d'activités :

Le Président présente le rapport d'activité de l'exercice, diaporama à l'appui. Notamment :

L'évolution des effectifs :

Nombre de licences du club par catégorie

Saison	Jeunes	Adultes	Seniors	Total	Evolution club	Total comité	Evolution comité	Total FFB	Evolution FFB
2018/2019		10	60	70		3 177		90 713	
2019/2020		5	52	57	-18.57%	3 337	+5.04%	89 622	-1.20%
2020/2021		1	36	37	-35.09%	2 283	-31.59%	58 622	-34.59%
2021/2022		3	46	49	+32.43%	2 820	+23.52%	72 752	+24.10%
2022/2023		6	48	54	+10.20%	3 105	+10.11%	75 211	+3.38%
2023/2024		11	51	62	+14.81%	3 222	+3.77%	79 880	+6.21%
2024/2025	2	10	63	75	+20.97%	3 127	-2.80%	77 760	-2.55%
2025/2026		7	75	82	+9.33%	2 804	-10.33%	77 287	-0.61%

Dont 13 créations de licences dites « Bienvenue » offertes.

L'évolution de la participation aux tournois du club :

Participation (nombre de paires) aux tournois du club

Saison	Régul.	Régul. courts	RB	Fes. Sim.	Rondes	SDE	CFEB	Roy René	Trophée Voyage	Total
2021-2022	969	8		12					103	1092
2022-2023	702			89			8	220	157	1176
2023-2024	684			93		39	24	228	170	1238
2024-2025	761	15		99	81	54	29	177	116	1332
2025-2026	948			140	109	71	12	200	167	1647
Ecart /N-1	187	-15	0	41	28	17	-17	23	51	315
Ecart /N-2	264	0	0	47	109	32	-12	-28	-3	409
Evolution /N-1	27,3%			44,1%		43,6%	-70,8%	10,1%	30,0%	24%
Evolution /N-4	-2%									51%

En

Soit une moyenne de 7 tables et demie par tournoi.

3- École de bridge et développement.

Le Président présente l'évolution de l'École de Bridge et de son développement au cours de la dernière saison et la perspective pour 2026-2027. Avec plus de 30 contacts réalisés le 5 septembre 2026 au forum des associations, il est espéré une dizaine de recrutements de nouveaux membres.

Il rappelle la labellisation UB-FFB de l'Ecole de Bridge du Bridge Rochefortais le 28 juin 2023.

Le Bridge Rochefortais reste la seule école de bridge du Comité Charentes-Poitou-Vendée labellisée par la FFB.

4- Comptes et Bilans financiers.

Le compte de résultat pour l'exercice 2025-2026 présente un **excédent de 1 001€**, sensiblement supérieur à celui du budget présenté à l'équilibre lors de la précédente AGO, principalement généré par l'augmentation de 24% de la participation aux tournois.

Comptes de résultat Réalisé 2025-2026			
Dépenses		Recettes	
Interclub (Comité)	440 €	Cotisations (Adhésions)	2 420 €
Tournois simultanés	2 425 €	Droits de table (perçus)	1 324 €
Ménage (ADCR & Séverine)	2 129 €	Droits de table (FFB)	7 010 €
Frais bancaires	97 €	Intérêts Livret Bleu	342 €
Assurances	419 €	Revente SEF	78 €
Abonnement site web	99 €	Caisse Bar	307 €
Orange (livebox)	588 €		
Alimentation	2 289 €	Régularisation Frais SG	160 €
Fournitures	156 €		
Ouvrages SEF	133 €		
Divers	300 €	Produits à recevoir (part ménage Echecs)	700 €
Equipements liés à l'activité	962 €		
Petits matériels	1 303 €		
TOTAL Dépenses	11 340 €	TOTAL Recettes	12 341 €
Résultat exercice	1 001 €		

Le bilan financier fait état d'une situation de trésorerie de plus de 17 500€ représentant environ 2 exercices d'activité.

Trésorerie			
	au 30 juin 2024	au 30 juin 2025	au 30 juin 2026
Compte courant CM		472 €	522 €
Livret Bleu	11 098 €	16 500 €	17 000 €
Compte courant SG	3 853 €	209 €	
Disponibilités	14 951 €	17 181 €	17 522 €
Ecart de trésorerie en fin d'exercice		+ 2230 €	+ 341 €

Un budget prévisionnel 2026-2027 est proposé dans cette présentation et fait état de produits et dépenses équilibrées, de l'ordre de 9 500€.

Budget prévisionnel 2026-2027 (projection participation 25-26)			
Dépenses		Recettes	
FFB : Parcours bridge	257 €	Adhésions [70 adh. lic.+20 adh. symp.]	1 800 €
Interclub	800 €		
Cotisation club - Taxe Comité		Droits de table perçus (net club)	6 400 €
Droits de table reversés		Subvention 5 cours initiation (FFB) [8]	160 €
Entretien	2 500 €	Participation Echecs Entretien	800 €
Frais bancaires	200 €		
Assurance	450 €		
Abonnement site web	100 €		
Orange	100 €		
Festivités (bar, alimentation,...)	2 500 €		
Fournitures	200 €		
Divers et imprévus	400 €		
Investissements déjà réalisés	280 €		
Petits matériels	500 €		
Capacité d'Investissement restante	1 300 €	Produits Financiers	350 €
TOTAL Dépenses	9 330 €	TOTAL Recettes	9 510 €
Résultat exercice	180 €		

Compte tenu des résultats positifs récurrents, le conseil d'administration a décidé de ne répercuter aucune augmentation sur les tarifs tournois et de prendre à la charge du club la plus grande partie des augmentations sur les licences, réduisant ainsi les cotisations liées à l'adhésion au club.

Tarifs 2026-2027	
Licence	52,20 €
Adhésion (en sus de la licence)	20,00 €
<i>Tarifs des tournois, par paire</i>	
Régularité	6 €
Roy René	12 €
Trophée Voyage	12 €
Festival des Simultanés	8 €
Simultané Des Elèves	6 €
CFEB 1	6 €
CFEB2	10 €
CFEB SEF	10 €
Rondes De France	8 €

5- Vérificateur aux comptes.

Le vérificateur aux comptes, M. Denis Boulnois, atteste de la régularité et de la sincérité des bilans et des comptes de résultats, après étude et analyse des éléments et documents mis à sa disposition.

6- Approbations des différents rapports :

- Compte rendu de l'AGO du 3 septembre 2025
- Compte rendu de l'AGE du 2 décembre 2026
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et tarifs pour la saison 2026-2027

Par vote à main levée, l'ensemble des rapports présentés, sont adoptés à l'unanimité.

7- Approbation du nouveau Règlement Intérieur adopté par le Conseil d'Administration du 9 juin 2026 :

De nouveaux statuts ont été adoptés en AGE le 2 décembre 2026. En conséquence, le Conseil d'Administration a élaboré un nouveau Règlement Intérieur auquel des modifications de forme ont été apportées et cette dernière version a été adressée aux membres par voie électronique (courriel).

Il convient maintenant de soumettre ce Règlement Intérieur à l'approbation de l'assemblée.

Par vote à main levée, le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Deuxième partie : Assemblée générale électorale.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 septembre 2026 afin de statuer sur la validation des candidatures reçues dans les délais des 5 jours ouvrés avant la réunion de cette Assemblée Générale électorale.

Après examen, le Conseil d'Administration a déclaré valides toutes les candidatures reçues. Elles constituent les 3 listes de candidats qui seront soumises aux 3 scrutins de l'AG.

Compte tenu du nombre de candidats égal au nombre de postes à pourvoir, le Conseil d'Administration préconise à l'Assemblée Générale de procéder à ces élections par vote à main levée.

1- Election des membres du Conseil d'Administration.

Rappel des statuts et règlement intérieur du club :

Article 9 des Statuts - Conseil d'administration :

9.3 : Composition

Le Conseil d'Administration est composé de 8 à 10 membres parmi lesquels 4 à 6 membres constituent le Bureau.

Ils sont élus en Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

Article 12 du Règlement intérieur du club :

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres..

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

1	Borde	Françoise
2	Bouchard	Louis-Xavier
3	Bourgoin	Stéphane
4	Dupont	Bertrand
5	Filliot	Christian
6	Filliot	Eve
7	Garnier	Jocelyne
8	Lebrun	Madeleine
9	Schaub	Claudine

Par vote à main levée, les 9 candidats sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration.

2- Election de membres de la Chambre des Litiges :

Rappel des statuts et règlement intérieur du club :

Article 16 des Statuts - Chambre des Litiges :

Cette Chambre est composée de 3 à 5 membres élus par l'Assemblée Générale.

La durée du mandat est de la même périodicité que la mandature (3 ans).

Les membres de cette Chambre ne doivent ni faire partie du Conseil d'Administration ni être salariés du club.

Article 11 du Règlement intérieur du club :

Art. 11 : La Chambre des Litiges est composée de 5 membres élus: Les 3 élus ayant rassemblé le plus de voix sont les trois membres titulaires ; les 2 suivants sont leurs suppléants.

Liste des candidats à la Chambre des Litiges :

1	Bonnin	André
2	Bouley	Bernard
3	De Champsavin	Bertrand
4	Lardeau	Dominique
5	Pouilly	Monique

Par vote à main levée, les 5 candidats sont élus à l'unanimité à la Chambre des Litiges.

3- Election du vérificateur aux comptes

M. Denis Boulnois accepte de poursuivre cette mission et est élu à l'unanimité Vérificateur aux comptes pour la saison 2026-2027.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 19h05.

Le Président



Christian Filliot

Le Secrétaire



Louis-Xavier Bouchard